

La tour de la discorde réduite de 20 mètres

AGGLOLAC Le canton a donné son feu vert au projet de construction, auquel quelques changements ont été apportés. La consultation publique débutera d'ici fin août.

PAR CLARA SIDLER

Agglolac franchit une nouvelle étape. Après examen, le canton a validé la planification du nouveau quartier qui doit voir le jour au bord du lac de Biemme à Nidau. La mise en consultation publique du projet pourra donc se faire à Nidau dès la fin de l'été. «Après des années d'examen, je suis très heureuse d'obtenir ce feu vert», s'est réjouie Sandra Hess, présidente du comité de pilotage composé par la Ville de Nidau, de Biemme et l'investisseur Mobimo.



Avec ces changements minimalistes, le projet ne passera sûrement pas.

MANUEL SCHÜPBACH
CO-PRÉSIDENT DE STOP AGGLOLAC

Le projet se voit toutefois quelque peu remanié. «Au vu des nombreuses oppositions au projet émises par la population et plusieurs institutions, nous avons cherché un compromis.»

La hauteur maximale de la maison-tour, vivement contestée par les opposants au projet, passe ainsi de 70 à 48 mètres. «Le château de Nidau sera alors visible depuis le lac.» L'emplacement et la hauteur de certains bâtiments ont également été repensés afin de garantir une cohérence entre Agglolac et les quartiers environnants.

Trouver un compromis

Si le concept se veut plus harmonieux, reste à savoir comment le rentabiliser. Avec des



La vue sur le quartier depuis le lac sera plus dégagée que dans l'ancienne version du projet. DR

immeubles plus petits, la densité d'affectation se voit réduite et générera donc moins d'argent. «Il s'agit de trouver, d'ici la mise en consultation publique, une solution qui vise à garantir la rentabilité du projet pour les trois partenaires», avance Sandra Hess.

De leur côté, les opposants au projet se montrent mitigés. Bien que satisfaits de la réduction en taille de la maison-tour, ils jugent les changements apportés encore insuffisants. «Si la hauteur de la maison-tour est réduite, la zone au sol occupée par le bâtiment reste la même. Or, nous souhaitons plus d'espace libre pour ac-

cueillir des événements et garantir de la verdure dans le quartier», explique Manuel Schüpbach, président des Vert'libéraux Seeland et co-président du comité Stop Agglolac. De son côté, Sandra Hess se montre catégorique sur ce point: «Les dimensions de l'espace public prévu dans le nouveau quartier ne changeront pas. Il devrait même être plus conséquent que dans la configuration actuelle.»

Opposants pas satisfaits

La nouvelle planification du projet convaincra-t-elle la population nidowienne qui devra se prononcer en mai 2020? «Je

suis optimiste», répond Sandra Hess. «La hauteur de la tour constituait le point de discorde principal. Maintenant qu'elle est passée à 48 mètres, je suis confiante pour les votations.» Manuel Schüpbach n'est pas de cet avis. «Avec ces changements minimalistes, le projet ne passera sûrement pas.» Avant de décider de ses prochaines actions, Stop Agglolac attend la mise en consultation publique, lors de laquelle les plans et règlements du projet seront présentés à la population. La date de son lancement sera communiquée dans le courant du mois d'août. D'ici là, le comité de pilotage

devra également aborder la question du terrain qui n'est, à l'heure actuelle, toujours pas réglée.

Pour rappel, le financement des aménagements publics dans le quartier reposait initialement sur la vente à la société immobilière Mobimo de terrains appartenant à la Ville de Biemme mais se trouvant sur le territoire de Nidau. Suite à l'acceptation d'une motion, déposée à Biemme, qui demandait de renoncer à la vente de terrain au profit d'un octroi en droit de superficie, la donne a changé. «Nous devons trouver une variante qui soit viable pour tous», précise Sandra Hess.

EN BREF

BIEMME

Trois directeurs à la retraite

Après de nombreuses années passées à la tête des écoles biennoises, trois directeurs prennent leur retraite. Peter Bugmann, directeur de l'école secondaire des Prés Ritter, sera remplacé par Remo Nyffenegger, enseignant. Thomas Lachat, à la tête de l'entité scolaire de la Plänke depuis 1995, laissera la place à Vera Gerz, responsable du domaine des langues de l'Université populaire. Enfin, l'entité scolaire Sahligut/Geyisried verra son co-directeur Christian Lehmann quitter la direction. Sa collègue et actuelle co-directrice Debora Catanese dirigera l'école avec le soutien de la nouvelle vice-directrice, Noeline Tanner. **C-CSI**

BILINGUISME

Spörri Optik labellisé

Le magasin biennois spécialisé dans l'optique voit son engagement à l'égard du bilinguisme confirmé pour la quatrième fois. Bien que principalement germanophones, les collaborateurs de Spörri Optik maîtrisent très bien le français. Toutefois, le Forum du bilinguisme recommande à la direction d'atteindre, d'ici cinq ans, une répartition linguistique du personnel 70% germanophone et 30% francophone. **C-CSI**

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	51.95	52.51
Huile de chauffage par 100 litres	92.40	93.40

Prix indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

ROY MAZOUT ET DIESEL
032/841.46.17 - 079/446.32.38 - 2613 VILLERET
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j./7

SLI	1521.6	-0.6%
NASDAQ COMP.	8124.5	+0.3%
DAX 30	12436.5	-0.8%
SMI	9961.3	-0.3%
SMIM	2519.9	-0.9%
DJ EURO STOXX 50	3509.7	-0.3%
FTSE 100	7536.4	-0.1%
SPI	12043.1	-0.3%
DOW JONES	26716.6	-0.3%

BONHÔTE
Tél. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%31.12
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	13520.00	6.4
B.Asym.-Global CL B (CHF)	103.24	5.0
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	98.19	3.5
B.Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	143.70	14.9
B.Sel.-O. HR M-Fonds (CHF)	101.78	5.1
B.Str.-Monde (CHF)	154.99	9.8
Bonhôte-Immobilier	140.90	8.4

Une année riche en surprises

BELLELAY L'École secondaire a organisé sa rencontre de fin d'année.

A l'École secondaire de Bellelay, la traditionnelle rencontre de fin d'année scolaire s'est déroulée vendredi en fin d'après-midi. Rentrés la veille d'une semaine dans la région de Montpellier, les 22 élèves sur le point de prendre congé ont été complimentés par les profs Eric Moser et Jérôme Montavon. «Vous étiez une équipe dynamique et vous nous laissez de bons souvenirs!»

Après quoi chacun, à l'appel de son nom, s'est présenté en disant son domicile et son projet d'avenir, et a reçu son dernier bulletin. Président de la commission d'école, Laurent Schüpbach a

remercié chacun et annoncé la nouvelle: «Le directeur Alexandre Mouche quitte sa fonction à Bellelay, mais garde la direction des écoles primaires de Saicourt et Petit-Val. Ayant débuté sa carrière en 1984, il a dirigé notre école depuis 2006 avec une grande compétence. Le prof Jérôme Montavon a suivi la formation nécessaire et reprend le flambeau».

31 élèves à la rentrée

Et Alexandre Mouche de confier: «L'école secondaire accueillera 31 élèves à la rentrée. Ils peuvent provenir des communes de Lajoux, Les Genevez, Saicourt, Petit-Val et Rebéve-

lier. Cette dernière année de directeurat à Bellelay a réservé de belles surprises et, d'abord, notre entrée dans le réseau Ecoles en santé (de Santé bernoise). Au niveau sportif, nos élèves ont gagné la Coupe Albert à Moutier. La victoire de notre équipe féminine de foot à la Coupe Crédit suisse, à Delémont, lui a permis d'aller au stade St-Jacques en compagnie des finalistes de chaque canton».

Avec la direction des écoles de deux communes et un quart de poste pour des décharges linguistiques, Alexandre Mouche aura certainement de quoi occuper ses journées. **JH**

Étroite coopération entre les sites de Biemme et de Moutier

IMPÔTS L'Intendance des impôts du canton de Berne doit procéder à des changements en vue de mettre en œuvre une déclaration de planification transmise lors de la session d'hiver par le Grand Conseil.

Cette déclaration, émanant du député Thomas Brönnimann, demande une réduction de postes dans l'administration centrale. Pour l'Intendance des impôts, elle implique la suppression de 9,5 postes d'ici à fin 2021. Par ailleurs, ce service doit relever de nouveaux défis en raison de l'automatisation et de la digitalisation. Certaines tâches disparaissent ou sont

automatisées, tandis que le développement des services à la clientèle, comme TaxMe, nécessite de créer des postes. Le comité de direction de l'Intendance des impôts est donc en train d'élaborer les mesures à prendre. L'une d'elles consiste à mieux exploiter les synergies en renforçant la coopération entre les sites de Biemme et de Moutier, qui sont proches l'un de l'autre, et à gagner en efficacité en créant une direction unique. Les deux sites et leurs services à la clientèle, comme l'accueil au guichet, sont maintenus. Aucun licenciement n'est prévu dans le cadre de ces changements internes. **C-AZU**